

Monsieur le Commissaire,

6211-24-053

Je me présente, mon nom est Denis Richard et je suis propriétaire d'une résidence secondaire au 2996, Rang St-Antoine à St-Ferréol-les-Neiges depuis 40 ans et mes beaux-parents, qui sont nos voisins immédiats, en possèdent également une au 3004 depuis 47 ans. Je fréquente donc l'endroit depuis bien longtemps.

À cette époque la rivière Ste-Anne Bras du Nord, selon son vrai nom, servait au transport du bois communément appelé de la "pitoune". Ce type de transport a duré tout au plus 2 ans avant que le bois soit sorti par voie terrestre. Ce rang était en gravier à l'époque, je peux donc vous dire que je sais ce que c'est que de vivre dans la poussière. Mais le rang fut vite pavé quelques années plus tard. J'étais le dernier résident de ce rang, entre l'avenue Royale et le chemin de la Ste-Anne. Ce site était vraiment à la campagne pas de lumière de rue non plus. Bien entendu, les choses ont évolué au cours des années, des résidents permanents se sont établis et par le fait même le degré de circulation a augmenté mais tout cela était très acceptable.

Au cours des trois dernières années toute notre qualité de vie fut chamboulée et c'est devenu invivable pour les saisonniers ainsi que pour les résidents permanents. Nous vivons un enfer quotidien depuis 3 ans.

L'enfer a débuté en 2010, l'augmentation de la circulation avait commencé depuis 2 ans avant mais c'était encore acceptable. Alors au cours de cette année 2010, Boralex était embryonnaire mais avait de gros projets dans la Seigneurie de Beupré. Le séminaire de Québec est devenu un partenaire incontournable dans les projets futurs de cette compagnie. Au cours de cette année-là les compagnies forestières furent mises à contribution dans le but de sortir le plus de bois possible afin de libérer les chemins forestiers pour faire place à Boralex pour ses phases 2 et 3 prévues pour 2011 pour un parc éolien.

Le transport du bois s'est effectué presque jours et nuits et ce 7 jours sur 7 et pour une période de plus ou moins 8 mois. Le transport débutait au lever du jour soit 4 :30 et se terminait vers 21 :00 et parfois même 22 :00. À cette époque j'avais débuté mes travaux d'agrandissement et étant à ma retraite j'étais présent quotidiennement.

Finie le chant des oiseaux, finie la pause-café à l'extérieur avec en bruit de fond la rivière Ste-Anne qui est pourtant qu'à quelques mètres de ma résidence, finies les marches tranquilles et les promenades avec la poussette avec nos petits fils, finie la bicyclette pour les enfants de nos voisins d'en face dans le rang. Nous sommes, par la force des choses, prisonniers de notre terrain. Il est carrément dangereux de mettre les pieds dans le rang St-Antoine.

Pour les années 2011 et 2012 c'est au tour de Boralex de prendre la relève pour perpétuer notre cauchemar et même l'accentuer. Pour ce faire je vous expose un bref historique :

Lors de la présentation du projet original soit le parc éolien de la Seigneurie de Beaupré, j'ai plus ou moins suivi ce projet étant convaincu du bien fait de l'énergie verte. De plus, l'ensemble du projet nous avait été présenté en disant qu'il n'y aurait aucune pollution visible pour les résidents vivants à proximité, tout au plus certaines palmes d'éoliennes seraient visibles de la route 138 à la hauteur de St-Tites-des-Caps et des hauteurs du mont Ste-Anne. Pour le moment, il est impossible de vérifier de telles affirmations puisque ces dernières ne sont pas complétées.

Il a été aussi dit que des études approfondies seraient faites sur la faune et la flore, à ce jour je crois que le tout semble conforme aux dires de la compagnie Boralex et ses associés. Des études furent élaborées sur les populations d'oiseaux vivants dans le secteur du parc éolien de même que pour les orignaux, les caribous et autres de même que pour les poissons vivants dans les lacs et rivières à proximité des lieux.

Par contre, Boralex s'est bien gardée de faire une étude sur les impacts qu'un tel projet aurait sur les résidents soit tout près du site et même au-delà du site. Lors des rencontres d'informations il n'a jamais été questions des inconvénients que les résidents vivants sur les chemins d'accès au site auraient à subir.

Je vous fais un bref compte rendu de ce que nous vivons, ici je parle aussi au nom des quelques voisins vivants dans la première partie du rang St-Antoine :

La circulation des voitures des travailleurs qui commence vers plus ou moins 4 :30 et qui se poursuit jusqu'à plus ou moins 6 :00 (un matin de l'été dernier en 2011, mon épouse a compté 254 voitures qui se rendaient au site).

Vient ensuite le passage des camions de machinerie de toutes sortes allant du camion standard au semi-remorque livrant des foreuses, des pelles mécaniques, les camions livrant le ciment servant à alimenter le plan de béton construit sur le site, les camions livrant l'acier d'armature, ceux livrant le diésel pour faire fonctionner tous ces appareils, ils ont commencé la livraison des bases et j'en passe, la liste serait trop longue.

Un point à ne pas oublier c'est que tous ces véhicules font un aller et retour ce qui nous donne en bout de ligne plus ou moins 1 000 par jour et ceci 6 jours/semaine.

Et même s'il est défendu pour eux de circuler le dimanche, il arrive qu'il en passe quand même, mais on nous dit que ce sont des exceptions. Même la municipalité de St-Ferréol-les-Neiges a passé un règlement interdisant la circulation des véhicules lourds le dimanche sur ses routes, mais par une opération du St-Esprit, la petite section du rang St-Antoine où j'habite, fut cédée au Ministère des transports, donc le règlement n'a pas force de loi.

Boralex se targue d'avoir fait des correctifs pour minimiser les inconvénients de ses très nombreux passages soit d'avoir fait baisser la vitesse maximum de 70 à 50 km, ce dont je doute fortement qu'ils en soient les responsables, puisque depuis plusieurs années les résidents

permanents ont fait de nombreux appels à ce sujet. Le ministère avait même installé, en face de ma résidence, un appareil de calcul de véhicules. Alors, seul le Ministère des transports pourrait nous dire qui a fait réduire la vitesse sur le rang St-Antoine.

Pour ce qui est de l'autre argument de Boralex d'épandre un abat poussière à la jonction du rang St-Antoine et du chemin de l'Abitibi, cet abat poussière est plus profitable pour les véhicules qui circulent sur cette route, c'est-à-dire que cela sert pour leur visibilité, bien plus qu'aux résidents du rang St-Antoine car il est dangereux pour eux de circuler dans la poussière tellement cette dernière est dense.

La route du rang St-Antoine est étroite et les accotements sont de sable et lors du passage des véhicules lourds, ces derniers ont toujours une roue sur l'accotement ce qui soulève un nuage de poussière. Nous en avons fait la remarque à Boralex, la réponse est toujours la même porte de sortie, la portion du rang St-Antoine relève du Ministère des transports. Cependant Boralex nous ont dit lors d'une rencontre d'information le 30 mai 2012 qu'ils allaient faire la démarche au Ministère, la même demande fut réitérée lors de la rencontre du Bape le 11 juin 2012, même réponse de Boralex : nous allons faire une demande au Ministère des transports. Le maire, Monsieur Tremblay, était présent lors de cette demande a dit à la chargée de projets de Boralex, Mme Morel, de ne pas attendre le Ministère et de faire épandre de l'abat poussière sur les accotements. À date, rien n'a été fait et Mme Morel a mentionné qu'eux n'en feraient pas épandre.

Maintenant établis les nombreux passages de véhicules et des inconvénients sur le moral et la tranquillité des gens, passons à la valeur présente et même future de ma propriété et de celles des résidents du rang St-Antoine. En 2009 en prévision d'une retraite tranquille à la campagne, j'ai entrepris un agrandissement à ma résidence de même qu'à la réfection des murs extérieurs afin de la rendre habitable à l'année. Mais dans l'été 2010 j'ai commencé à désenchanter et à l'été 2011 j'ai mis fin à tous mes travaux et à mes projets de retraite à la campagne. Je vais attendre la fin des phases 2 et 3 pour pourvoir voir si mon projet pourra être réalité.

Il en est de même pour mes beaux-parents qui sont mes voisins, ces derniers étant âgés de plus de 80 ans et tel que mentionné au début de ce mémoire ils sont établis à cet endroit depuis 47 ans, ils n'en peuvent plus de tout cela et ils ont donc décidé de vendre leur propriété. Après avoir discuté avec quelques agents d'immeubles, ces derniers leur ont tous dit qu'il y avait un inconvénient majeur soit tout ce qui se passe présentement et que s'ils le pouvaient il serait préférable d'attendre à l'été 2013 que ce serait terminé. Mais voilà que l'on nous parle de faire une phase 4 ce qui nous mène en 2015 minimum ce qui est inconcevable pour eux. Donc ils devront se résigner à vendre à la perte selon les dires des agents d'immeubles contactés, naturellement la perte n'est pas estimable pour le moment mais c'est certain qu'il va y en avoir une.

Pour ma part, je vais attendre la fin des phases 2 et 3 ce qui devrait se concrétiser au cours de l'année 2013. Vous comprendrez que dans de telles situations nous demandons de refuser les permis pour la phase 4 tels que proposés.

De plus, il a été établi qu'il y a d'autres accès potentiels pour atteindre le parc éolien, mais tel que mentionné par Boralex le moins coûteux est la route actuelle même si les résidents riverains subissent des inconvénients majeurs. Pour eux c'est le plus court et le plus rentable. Ils se foutent des gens, ils (Boralex) mettent de l'avant des réunions d'information qui sont toutes à leurs avantages. Ils parlent de mettre sur pied un comité de riverains, une première rencontre est prévue le 28 juin 2012 (une rencontre exploratoire). N'est-ce pas tard un peu pour les phases 2 et 3? Mais ici on a dans la mire la phase 4 qui encore une fois je vous demande de refuser.

Boralex ne peut réduire la fréquence des camions de toutes sortes et ne peut réduire le nombre de travailleurs qui entrent et sortent du projet matin et soir. Même les gens de Boralex l'ont avoué lors de la rencontre du Bape du 11 juin, ils n'ont aucun pouvoir sur les travailleurs et transporteurs de toutes sortes. Alors qu'est-ce qu'un comité de riverains peut faire dans un tel cas? Tout ce que Boralex va faire, c'est ce qu'ils font depuis le début, ils écoutent les plaintes, disent qu'ils vont vérifier, le tout pour en arriver à la conclusion qu'ils ne peuvent rien faire et que le chemin emprunté est le seul qui est rentable et qui comporte le moins d'inconvénients vu le peu de riverains concernés, selon leurs dires.

Les gens de Boralex nous parlent de rencontres d'informations avec les ouvriers, les livreurs, etc. mais un fait demeure, ils passent tous dans le rang St-Antoine et nous en subissons les vas et viens. On parle d'un comité pour élaborer des mesures d'interventions. Les gens de Boralex ont-ils besoin d'un tel comité, ils sont au courant depuis au moins deux ans de nos problèmes soit depuis le début des travaux des phases 2 et 3 et ces phases tirent à leur fin et rien n'a été encore fait de concret, alors pourquoi cela changerait pour la phase 4?

Un autre point que j'aimerais porter à votre attention c'est le coût d'un tel projet, un coût pour les citoyens propriétaires d'Hydro Québec. Il semble qu'Hydro va payer 12.5¢ du kilowatt alors que ces derniers le revende 7.5¢ du kilowatt, ce qui revient à dire que moi comme citoyen je paie des gens qui viennent chez moi m'importuner par le bruit et la poussière. Je subventionne à gros prix des gens qui viennent gruger la valeur de ma propriété. Je subventionne des gens qui viennent foutre en l'air tous mes projets de retraite paisible à la campagne, tout cela est d'un ridicule grotesque.

Pour une nouvelle fois je vous demande d'arrêter tout cela, assez c'est assez, j'ai assez donné, passez à d'autres.

Les gens de Boralex s'avaient que l'ampleur d'un tel projet entrainerait des problèmes majeurs, je crois malgré tout que ce sont des gens intelligents, mais l'appât du gain a fait en sorte que ce dernier l'emporte sur le bien être des gens, c'est pourquoi ils ont tant attendu pour mettre sur pied un comité de riverains. Le projet des phases 2 et 3 tire à sa fin et la phase 4 est sur la table,

elle semble même avoir débuté, il y a des indices qui me semblent probants. Au cours des deux dernières années il n'y avait plus de camions qui sortaient du bois. Même le représentant du séminaire lors de la rencontre du 11 juin nous a dit que lors des travaux dans le parc éolien le transport du bois était reporté à l'automne, mais présentement ils sortent du bois. J'étais présent lundi le 25, mardi le 26 et mercredi le 27 et toutes ces journées nous avons vu du transport de bois. Est-ce une nouvelle route en construction pour la phase 4? Je crois que le Bape pourrait déléguer un observateur indépendant pour savoir où Boralex est rendu dans ses projets. Le 4 est-il déjà en marche et sommes-nous devant une mascarade d'études de projets alors que ce dernier est peut-être déjà débuté. Je me pose la question. Ils ont sorti beaucoup de bois avant les phases 2 et 3 est-ce le même manège pour la phase 4?

Autre point à apporter le transport de matériel allant au parc éolien devait se terminer au plus tard à 17 :00 mais toujours le lundi 25, une semi-remorque remplie de tuyaux de plastique est passée dans le rang à 20h00.

J'ai assisté le 28 juin à une autre réunion d'informations avec les gens de Boralex, lors de cette rencontre, il a été question d'étude routière soit les rapports d'enquêtes sur la circulation dans le rang St-Antoine et ces études démontrent clairement que les citoyens ont raison de se plaindre puisque les chiffres déjà avancés s'avèrent véridiques.

Les gens de Boralex ont proposé d'asphalter les accotements et les citoyens eux ont demandé en plus de paver une partie du chemin de l'Abitibi Price, c'est-à-dire de continuer l'asphalte à partir du rang St-Antoine sur une certaine longueur et de nettoyer le sable qui se répand dans le rang, ce qui semble être acceptable par les gens de Boralex.

L'autre sujet important soulevé à cette rencontre était de trouver un chemin de contournement, Boralex ont étudié deux alternatives mais ces dernières ne sont vraiment pas concluante. Ce sont encore une fois les citoyens présents qui ont proposé une nouvelle route d'accès près du site.

Je crois que les gens de Boralex auraient avantage à s'associer avec des résidents du secteur pour les informer des chemins de contournement les plus avantageux pour les riverains et pour eux.

Cependant, je maintiens ma position c'est-à-dire que la phase 4 devrait être refusée dans les conditions actuelles.

Merci.

Denis et Lise Richard

2996, rang St-Antoine

St-Ferréol-les-Neiges

418-628-8630